



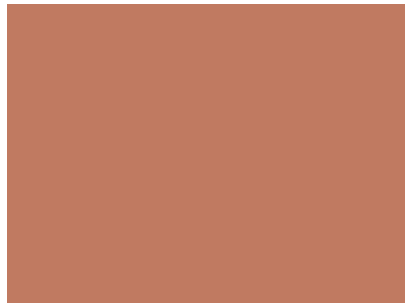
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

Rapport annuel 2020

Service d'accréditation suisse SAS



12 
comités sectoriels

708 
organismes accrédités

605 
actions exécutées


503

experts et expertes
techniques

44
collaborateurs et
collaboratrices
du SAS



« 2020 – Année exceptionnelle également pour l'accréditation »



Konrad Flück
Responsable du SAS

L'année 2020 restera dans les mémoires comme le début de la première grande pandémie depuis longtemps. Les restrictions qui en ont résulté ont influencé à la fois le travail des organismes d'évaluation de la conformité accrédités et les activités d'accréditation du SAS. Néanmoins, nous avons atteint des objectifs importants.

D'une part, nous avons achevé la conversion des laboratoires d'essai et d'étalonnage à la norme ISO/IEC 17025 révisée à près de 100 %. Avec ce résultat, le SAS occupe une position de premier plan en Europe.

D'autre part, la "Coopération européenne pour l'accréditation (EA)" a confirmé la compétence du SAS dans les domaines d'accréditation examinés par l'EA pour une nouvelle période de quatre ans. Ces domaines sont l'étalonnage, les essais (y compris les examens médicaux), l'inspection, la certification des systèmes de management, la certification des produits et la certification des personnes. Cette reconnaissance renouvelée de la compétence du SAS par une autorité tierce favorise considérablement la confiance dans l'accréditation et donc aussi son effet indirect. Cela s'applique, par exemple, tant aux accréditations des laboratoires médicaux ou des inspections de denrées alimentaires ou de véhicules qui sont pertinentes sur le marché intérieur, qu'à la reconnaissance des accréditations accordées dans le cadre du commerce international.

L'équipe d'évaluation de l'EA a également donné au SAS un bon rapport sur la transition à la norme ISO/IEC 17011 révisée qui est au cœur de ses activités.

La situation de pandémie a également modifié le travail du SAS. Dans certains cas, les exigences normatives requièrent la réalisation d'activités d'évaluation sur site dans les organismes d'évaluation de la conformité. La possibilité d'effectuer de telles évaluations sur place a été temporairement réduite au cours de l'année dernière. De telles situations sont également à prévoir pour 2021. Pour plusieurs organismes d'évaluation de la conformité, et donc aussi pour le SAS, cela conduit à la nécessité de rattraper des évaluations sur site dans des conditions plus favorables à l'avenir.

Avant-propos

Sous la présidence avisée de Madame Prof. Dr Katharina Rentsch et avec un total de quatre nouveaux membres, la Commission fédérale d'accréditation AKKO a entamé ses travaux pour la période 2020–2023. Vous trouverez le rapport de la Présidente sur les activités de la Commission à la page 7. L'AKKO a de nouveau soutenu le travail du SAS tout au long de l'année. Je tiens à remercier les membres de l'AKKO pour leur engagement dans l'intérêt de l'accréditation et je me réjouis de la poursuite de la coopération.

Pour leur contribution au bon fonctionnement du système d'accréditation au cours de l'année écoulée, je tiens également à remercier nos collaborateurs et collaboratrices, les experts et expertes techniques, les membres des comités techniques, le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO et les autres organes fédéraux. Je tiens également à remercier les organismes d'évaluation de la conformité accrédités pour la poursuite de leur bonne coopération en cette année 2020 particulièrement difficile.

Meilleures salutations



Konrad Flück

6 Commission fédérale d'accréditation

7 Rapport de la présidente

9 Les membres

10 Des chiffres et des faits

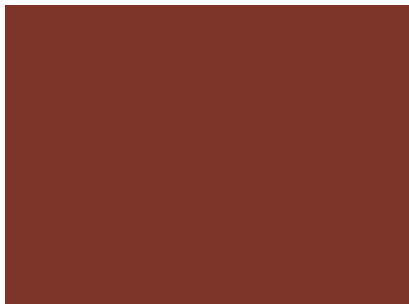
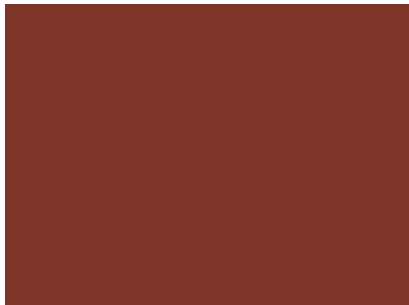
11 Un aperçu de l'essentiel

12 Les accréditations en chiffres

16 Impressum



**Commission
fédérale
d'accréditation**



L'accréditation favorise la confiance

La Commission fédérale d'accréditation (AKKO) a entamé son mandat 2020–2023 dans une nouvelle composition. Les principaux sujets techniques étaient l'impact de la pandémie sur les activités d'accréditation ainsi que l'environnement, les attentes et la coopération dans des domaines d'accréditation particuliers tels que le dossier électronique du patient, les tests génétiques humains et la communication mobile 5G.



MAREN VON WEISENFLOH / SECO

Katharina Rentsch Savoca
Présidente de l'AKKO

L'AKKO a pu entamer le nouveau mandat 2020–2023 avec 12 membres. En plus des membres réélus, le Conseil fédéral a nommé les personnes suivantes :

- Philippe Carlen (Secteur Construction)
- Sandrine Rudolf von Rohr (représentant l'économie)
- Babette Sigg Frank (représentant les consommateurs/-trices)
- Hans-Jürg Weber (Secteur Alimentation en énergie électrique)

Je suis très heureuse que nous ayons pu intégrer ces représentantes et représentants très compétents pour le travail au sein de la Commission. Je tiens à souligner tout particulièrement qu'avec Mme Sigg, les consommateurs/-trices sont de nouveau représentés au sein de la Commission après de nombreuses années. Vous trouverez un tableau complet avec tous les membres de l'AKKO et les secteurs économiques et groupes d'intérêt qu'ils représentent à la page 9.

L'AKKO a pour mission de conseiller le Service d'accréditation suisse SAS et de veiller à ce que tous les clients du SAS soient traités sur un pied d'égalité. Par conséquent, l'AKKO reçoit tous les rapports relatifs aux premières accréditations, aux nouvelles accréditation ou aux modifications importantes du champ d'application. En 2020, l'AKKO a de nouveau commenté un bon nombre de 170 rapports.

Au début de l'année, les nouveaux membres ont pu être initiés aux activités de l'AKKO et il était encore possible de faire connaissance sur place. Au cours de l'année, dans le cadre de la

pandémie, l'AKKO ne s'est réunie qu'une seule fois. L'AKKO a été informée par le SAS des effets importants de la pandémie sur les activités du SAS et des mesures correspondantes.

Parmi les sujets abordés en 2020, se trouve l'impact de la pandémie sur les activités d'accréditation du SAS et sur les activités des organismes d'évaluation de la conformité accrédités. L'environnement des activités du SAS a également été discuté en ce qui concerne les domaines d'accréditation exigeants que sont le dossier électronique du patient, les tests génétiques humains et les mesures dans le domaine de la communication mobile 5G. Les différents points de départ, les attentes des parties intéressées et la coopération avec les autorités fédérales concernées dans les domaines d'activité réglementés du SAS ont été discutés.

Avec grande satisfaction, l'AKKO a pu féliciter le SAS pour le résultat formellement confirmé de la dernière évaluation par les pairs. L'objectif est l'examen mutuel de la qualité du travail des organismes nationaux d'accréditation. Des évaluations par les pairs sont effectuées périodiquement par l'Association des organisations européennes d'accréditation (EA). Grâce à cette évaluation réussie, une base requise pour la reconnaissance mutuelle internationale de la qualité des produits et des services a été de nouveau assurée pour quatre années supplémentaires.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous les membres de l'AKKO pour leur coopération engagée et à tous les employés du SAS pour leur travail et leur coopération très compétente.

La commission fédérale d'accréditation (AKKO), instituée par le Conseil fédéral, représente les intérêts des associations économiques et des groupes d'intérêts ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'égard du SAS. Elle conseille le SAS, et, au cas par cas, les autorités concernées dans les questions fondamentales liées à l'accréditation dans le cadre des principes essentiels du système d'accréditation (cf. [Commission fédérale d'accréditation](#)).



Les membres

Nom, fonction et entreprise

Intérêts représentés

Présidente

Santé

Katharina Rentsch Savoca Prof. Dr.
Cheffe de la médecine de laboratoire,
Hôpital universitaire de Bâle

Vice-président

Économie

Daniel Burch
Chef de secteur, Swissmem

Dominique Barjolle Dr ing. agr.
Recherche agronomique,
Université de Lausanne (UNIL)

Agriculture, producteurs de
denrées alimentaires

Philippe Carlen
Leiter Qualität – Umwelt – Sicherheit,
Schweizerischer Baumeisterverband SBV

Construction

Stefano Dazio
Responsable Industrie Suisse alémanique,
Losinger Marazzi AG

Construction

Bruno Gmür
Head Risk Engineering Switzerland,
Zurich Compagnie d'Assurances SA

Assurances

Rudolf Horber Dr. rer. pol.
Anciennement Chef de section,
Union suisse des arts et métiers usam

Petites et moyennes
entreprises

Ulrich Ritter
Anciennement directeur, SCONRAIL AG

Domaine ferroviaire

Sandrine Rudolf von Rohr
Responsable suppléante Concurrence et
Réglementation, economiesuisse

Économie

Babette Sigg Frank
Présidente exécutive,
Forum des consommateurs kf

Consommateurs

Urs von Känel
Business Development & Sales,
Eurofins Electric & Electronic Product Testing AG

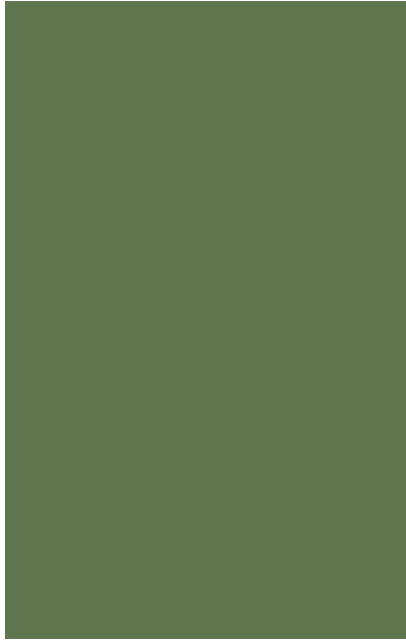
EUROLAB-CH, organismes
accrédités

Hans-Jürg Weber
Anciennement Responsable de laboratoire,
Maître de conférences ETH Zürich

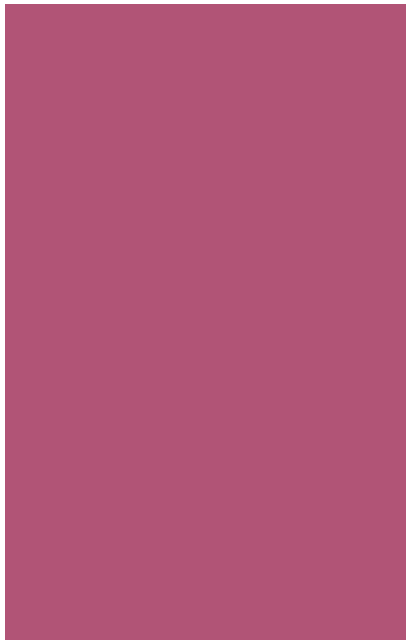
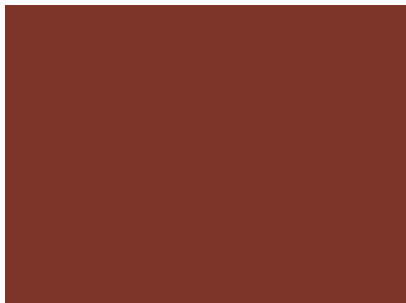
Alimentation en énergie
électrique



[Pour plus d'informations](#)



**Des chiffres et
des faits**





Un aperçu de l'essentiel

L'exercice

Au cours de l'année sous revue, l'économie suisse et les autorités ont pu compter sur une infrastructure compétente et efficace de 708 organismes d'évaluation de la conformité (OEC) actifs dans tous les domaines. La demande de services d'accréditation est en constante augmentation.

En 2020, le nombre d'OEC a augmenté légèrement de 5 organismes. 22 nouvelles accréditations ont pu être octroyées. La différence s'explique en premier lieu par la réduction du nombre correspondant d'organismes suite à une cessation d'activité ou à une fusion. Cela rend également les activités d'évaluation plus larges et donc plus longues.

Avec 201 évaluations pour une première accréditation et pour un renouvellement de l'accréditation existante ainsi que 404 surveillances d'organismes accrédités, le SAS a exécuté au total 605 actions.

43 des OEC sont des organismes désignés qui exécutent dans 13 domaines techniques des évaluations de la conformité de produits de tous genres. Ces organismes ont été désignés par la Suisse dans le cadre de l'accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Ceci leur offre largement le même accès au marché européen qu'à leurs concurrents de l'UE.

Finances

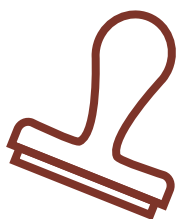
Accréditation	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Produits (en mio de CHF)	8.2	8.8	9.4	9.1
Coûts (en mio de CHF)	9.7	10.3	11.2	11.6
Degré de couverture (%)	84.5	85.4	83.9	78.2

Le produit resp. revenu de fonctionnement a été supérieur d'environ 0,6 % au revenu de fonctionnement budgété de 9,1 millions de francs suisses. Le montant des coûts budgétés a été épuisé.



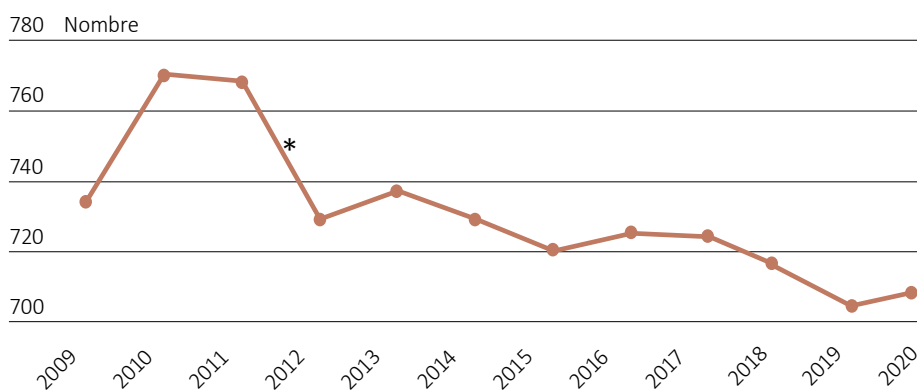
[Staatsrechnung](#)

(vgl. Band 2A und 2B)



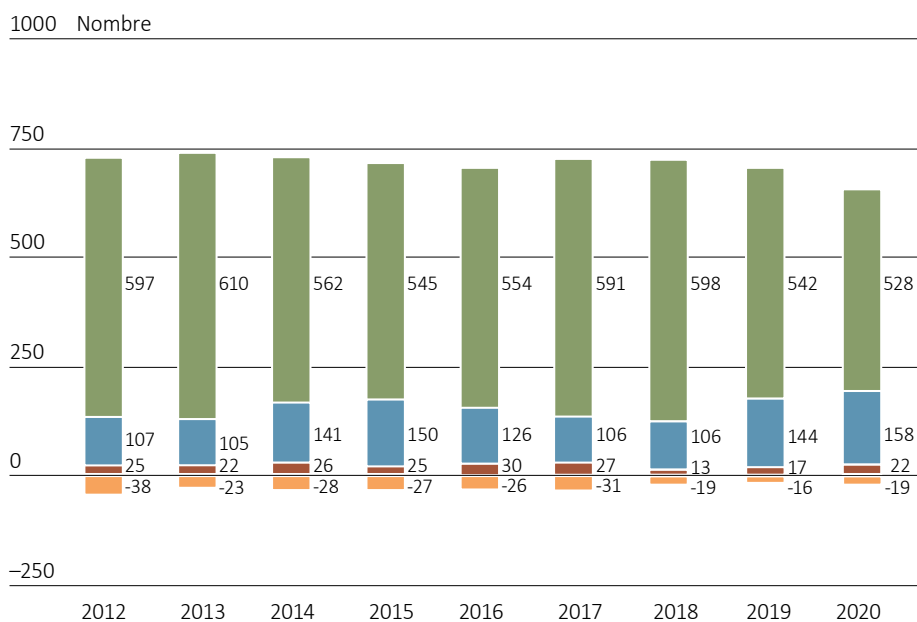
Les accréditations en chiffres

Evolution du nombre d'organismes accrédités en fin d'année



* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients.

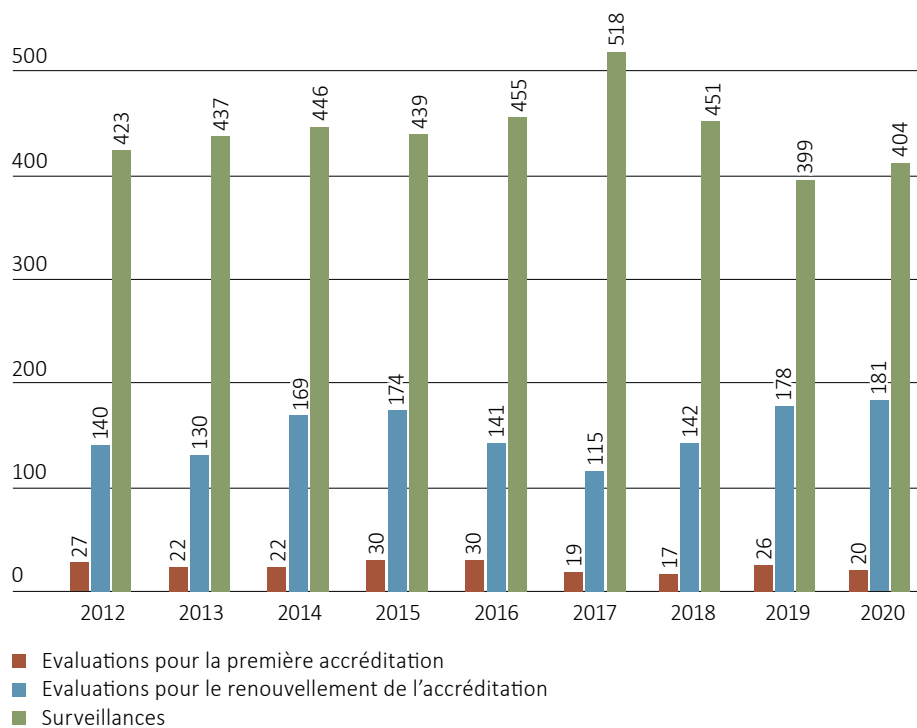
Répartition des organismes accrédités en fin d'année



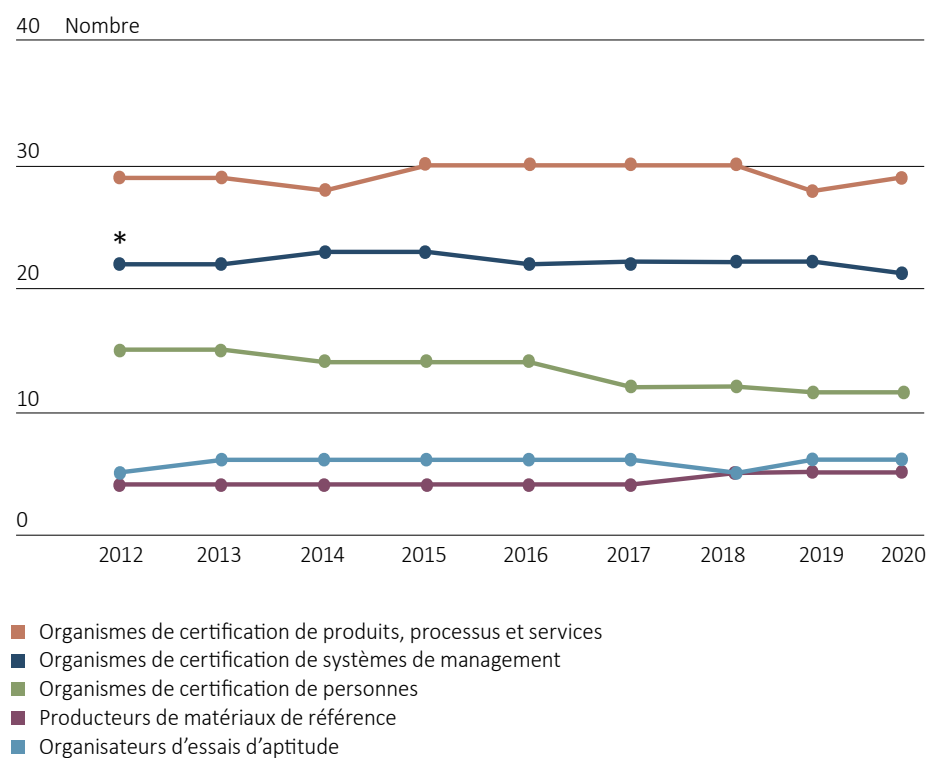
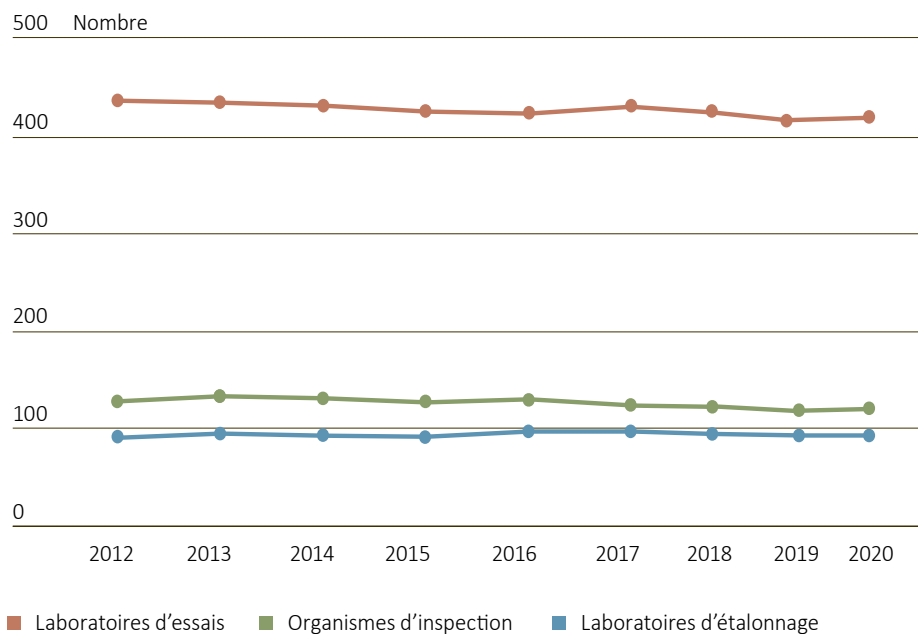
- Nombre des premières accréditations prononcées
- Nombre des renouvellements d'accréditations prononcées
- Nombre d'organismes, où une autre action a été exécutée (principalement des surveillances) resp. où aucune action n'a eu lieu (en fonction de l'état dans le cycle d'accréditation)
- Nombre d'organismes qui ne sont plus accrédités et d'organismes qui ont été intégrés dans d'autres organismes

Actions exécutées

600 Nombre

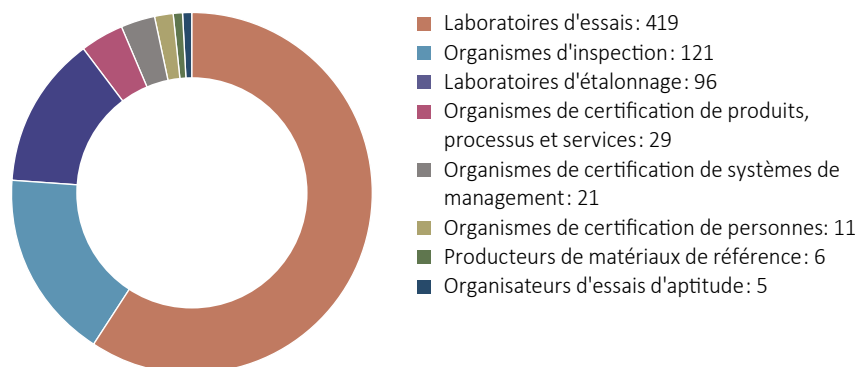


Evolution des différents types d'accréditation



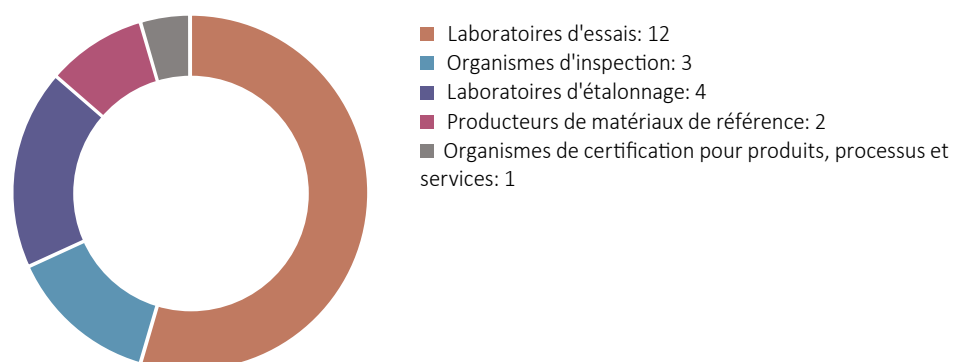
* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients.

Répartition des organismes accrédités actifs selon le type d'accréditation à fin 2020



Total des organismes accrédités en 2020: 708

Répartition des premières accréditations en 2020 selon le type d'accréditation



Total des première accréditations en 2020: 22

**Editeur**

Service d'accréditation suisse SAS
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)58 463 35 11
www.sas.admin.ch

Responsable

Konrad Flück

Rédaction

Bertrand Comte
Traduction en français :
Dr. Nicolas Guscioni

Collaboration

Konrad Flück
Prof. Dr. Katharina Rentsch Savoca
(Commission fédérale
d'accréditation)
Collaborateurs du SAS

Design

SECO, secteur publications

Reproduction

Autorisée avec indication de la
source, justificatif souhaité

Droit d'image

Page de couverture : Shutterstock
Icônes : Shutterstock et SECO,
secteur publications

Edition

Mars 2021